

# le Courrier Départemental

Le mensuel de la CGT du 69

N° 1 - janvier 2025



Prix : 0,38 €

**Numéro Spécial**

# LA JEUNESSE UN ENJEU POUR DEMAIN

## Sommaire

● PAGE 2 : Edito - Agenda

**SPÉCIAL JEUNESSE : LA JEUNESSE, UN ENJEU POUR L'AVENIR**

● PAGE 3 : L'Emploi chez les jeunes

● PAGE 4 : La CGT chez les jeunes : Commissions jeunes

● PAGE 5 - 6 : Tract jeune confédéral

● PAGE 7 : International : Régularisation Sans Papier

**PRISE EN CHARGE DES JEUNES : LES SYNDICATS CGT MOBILISÉS**

● PAGE 8 - 9 : L'extrême droite et la jeunesse

● PAGE 10 : Education, formation

● PAGE 11 - 12 : Missions Locales - ARHM

● PAGE 13 : ADAPEI

● PAGE 14 : Sauvegarde 69

● PAGE 15 : PJJ 69

# Edito

Souhaitons-nous pour cette nouvelle année des vœux de paix, de bonheur et de luttes gagnantes. Souhaitons-nous également une très bonne santé qui nous permette d'aborder les défis et les combats qui ne manqueront pas en 2025.

A n'en pas douter, les questions de paix et de désarmement seront au cœur de la bataille revendicative pour l'année qui vient.

On recense plus de 60 conflits armés à travers le monde. D'ici à 2030, le ministère de la Défense prévoit un budget avoisinant les 70 milliards d'euros. A titre de comparaison, celui de l'éducation est de 59 milliards d'euros en 2023...

En 2023 toujours, on comptabilisait plus de 33 000 morts civils dans les conflits armés, soit une augmentation de 72% par rapport à l'année précédente.

L'année 2024 fut marqué simultanément par nombre d'évènements positifs. Il est justice d'en rappeler ici quelques-uns.

En Amérique latine, dont l'avenir semblait bouché par l'offensive réactionnaire, voilà qu'après le retour emblématique de Lula au Brésil et l'élection de Gustavo Petro en Colombie, l'année 2024 a été marquée par la victoire écrasante de Claudia Sheinbaum, première femme présidente du Mexique et ensuite par le retour de la gauche unie au pouvoir en Uruguay.

En Afrique, durement meurtrie par les guerres, des avancées démocratiques prometteuses ont été faite en 2024. Idem en Asie où de nombreuses surprises reconfortantes viennent s'ajouter au bilan 2024.

En France, personne ne pensait à l'aube de 2024 que le président Macron était un grand démocrate. Mais un an plus tard, les évènements ont dépassé bien des scénarios et le président entame l'année 2025 à la tête d'un pays fracturé.

Un gouvernement a enfin été nommé : François Bayrou a recyclé les personnalités macro compatibles, alors qu'on se rappelle toutes et tous que les citoyens avaient votés pour obtenir du changement. Un nouveau gouvernement donc, qui servira à n'en pas douter les intérêts du capital et profitera directement à l'extrême droite.

Sortie victorieuse du scrutin en 2021, la CGT a remporté les élections en 2024 dans les très petites entreprises. La CGT conforte donc sa place de première organisation représentative des salarié·e·s des TPE. Il faut souligner l'engagement de nombreux et nombreuses camarades qui ont contribué par leur campagne et leur déploiement aux résultats de ce scrutin.

Ce résultat est à mettre à l'actif de leur mobilisation. Ce résultat est un signe positif envoyé au monde du travail, de la jeunesse (pour laquelle nous avons choisi de consacrer ce premier numéro de l'année) dans le contexte économique et social actuel.

A cela s'ajoute enfin le renforcement de notre organisation depuis des années. A savoir que sur le Rhône la CGT a repassé la barre des 19 000 adhérents, et au niveau national, la barre des 600 000 adhérents.

Ces chiffres doivent nous encourager à poursuivre partout et tout le temps l'effort du renforcement, de la syndicalisation et de la continuité syndicale. Pour du progrès social, nous avons besoin d'une CGT renforcée.

De nos effort de renforcement quotidien et collectif, dépendra notre capacité à agir à l'avenir.

## L'avenir appartient à celles et ceux qui luttent !

Maud MILLIER

Secrétaire Générale Adjointe UD CGT 69

### AGENDA DES FORMATION :

- **GAGNER LES ELECTIONS collège 2 et 3 : du 05/03 au 07/03/2025 à l'UD CGT 69**
- **SSCT : du 10/03 au 14/03/2025 à l'UD CGT 69**
- **COMBATTRE LES IDÉES D'EXTREME DROITE - initiation : du 13/03 au 14/03/2025 à l'UD CGT 69**
- **DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E : du 17/03 au 21/03/2025 à l'UD CGT 69**
- **NÉGOCIER UN PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL : du 19/03 au 20/03/2025 à L' IFS**

**le COURRIER  
DÉPARTEMENTAL**

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon

215 cours Lafayette 69006 Lyon Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : ud69@cgt.fr

Directeur de publication : Jacky ABADA - Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69

n° CPPAP : n° 0919S07039 - ISSN : 1266-1465 -

### LA CGT SUR LA TOILE

Site de l'UD CGT 69

<https://ud69.reference-syndicale.fr/>

Site du CR CGT AURA

<https://www.cgt-aura.org/>

Site de la CGT

<https://www.cgt.fr/>

Site de la NVO

<https://nvo.fr/>

Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

NUMERO SPECIAL : **JEUNESSE**

# EMPLOI CHEZ LES JEUNES

**L'**accès à l'emploi décent est un parcours du combattant pour les jeunes et les jeunes adultes qui servent de variables d'ajustement, cumulent les emplois précaires, de courtes durées, et très faiblement rémunérés. Aussi, ils et elles sont en moyenne deux fois plus touché·e·s par le chômage que l'ensemble de la population. Il en va de même pour le budget consacré au logement, qui est exorbitant pour un·e jeune travailleur·se. La jeunesse est de plus en plus tôt jetée en pâture à la violence de la société capitaliste et de son exacerbation des inégalités sociales.

De plus, en ayant grandi dans le chômage de masse, dans un environnement où les diplômés ne sont pas systématiquement reconnus ni valorisés en termes d'emploi et de salaire, et où le salaire ne permet pas toujours de tenir jusqu'à la fin du mois, une partie de la jeunesse a délaissé le salariat au profit de l'ubérisation, en espérant que ce soit le gage d'une plus grande autonomie. Face à cet état de fait indéniable et désastreux, les gouvernements successifs ont segmenté les difficultés de la jeunesse.

Il faut garantir en premier lieu le principe absolu du droit à l'éducation pour tou·te·s, car il n'y a pas de libertés véritables sans la possibilité de s'instruire et d'aiguiser son esprit critique. Parce qu'aujourd'hui, en France, on estime à près de 850 000 le nombre de jeunes, ni en emploi, ni en formation, ni en études, des garanties d'accompagnement spécifiques doivent être assurées.

Parce que la jeunesse se retrouve trop fréquemment dans un état d'isolement ou de marginalisation en raison des discriminations qu'elle subit, la lutte contre les discriminations à l'embauche doit être une priorité de notre organisation. L'accès au logement et à la mobilité, possible pour tou·te·s les jeunes sans discrimination d'aucune sorte, permettra de favoriser leur autonomie et l'accès à une formation ou à un emploi.

Le chômage des jeunes est élevé et leur insertion dans le marché du travail est de plus en plus difficile. Le chômage des jeunes de 15 à 24 ans est largement au-dessus de la moyenne nationale (environ 20 %). Près de 17 % des jeunes actifs qui ont terminé leurs études initiales depuis un à quatre

ans sont au chômage. L'exigence d'une première expérience professionnelle pour accéder à l'emploi est maintenant telle que de nombreux jeunes recourent aux stages pour pouvoir justifier d'un savoir-faire. Ce système induit un détournement de la fonction du stage dont abusent abondamment les employeurs.

Pour la CGT, la formation professionnelle ne doit plus être dans les seules mains du patronat. Elle doit jouer un rôle structurant et émancipateur dans le cadre de la transformation du travail, notamment aux transitions sociales et environnementales.

Beaucoup trop de jeunes subissent déjà une discrimination à l'embauche, due notamment à leur âge et au manque d'expérience professionnelle. Mais aujourd'hui, il apparaît que la jeunesse se retrouve de plus en plus dans un état d'isolement ou de marginalisation en raison de discriminations diverses et répétées.

Pour la CGT, lutter contre les discriminations faites à la jeunesse, c'est lui redonner les moyens de son autonomie, le droit aux études, à un travail et à des conditions de vie dignes. 46 % des jeunes interrogé·e·s ont déjà été incité·e·s à modifier leur apparence ou à adopter un certain comportement.

Pour la CGT, l'accès à l'autonomie passe également par la nécessité d'accéder à son propre logement. 57 % des 18 – 24 ans en situation d'emploi habitent encore exclusivement chez leurs parents ; seuls 36 % ne vivent plus chez leurs parents.

Tout un champ revendicatif à investir pour nos syndicats CGT.



NUMERO SPECIAL : **JEUNESSE**

# LA CGT ET LES JEUNES: NAISSANCE DES COMMISSIONS JEUNES

**D**ans l'histoire sociale de notre pays, la période de 1968 est bien souvent présentée et réduite à la révolte étudiante. Elle a certes existé, mais ses débordements violents ont servi à tenter de faire oublier les puissantes mobilisations des salarié-e-s et la mise en cause du capitalisme.

8 millions de gréviste-s pendant plusieurs semaines, le pays à l'arrêt, des avancées sociales remarquables: augmentation du SMIC de 35 %, reconnaissance de la section syndicale dans les entreprises... CF les accords de Grenelle).

Cette fin des années 60 voit arriver en masse au travail la génération du baby-boom, plusieurs millions, avec une formidable aspiration à vivre mieux, à prendre place dans cette société qui crée des richesses, mais qui sont mal réparties. Les usines embauchent, les jeunes mieux formé-e-s y prennent place, accompagnant l'exode rural et l'urbanisation, amenant des besoins nouveaux en matière de logement, par exemple.

En même temps, des luttes importantes se déroulent dans les mois précédant 1968 pour la défense de la sécurité sociale, des augmentations de salaire et la réduction du temps de travail... La jeunesse au travail y prend largement sa place.

Depuis de nombreuses années, la CGT se préoccupait du sort et de l'avenir de la jeunesse et de ses revendications. Dans plusieurs professions principalement industrielles, des commissions jeunes sont mises en place dans les syndicats, réunissant des jeunes syndiqué-e-s afin d'être plus efficaces dans la prise en compte des aspirations et revendications des jeunes.

Cette réalité, souvent méconnue, bénéficiait de l'impulsion, de relais dans les structures de branches et interprofessionnelles avec des commissions jeunes, à tous les niveaux jusqu'à la confédération, qui organisait régulièrement des conférences nationales. C'est ainsi que la 4e conférence nationale de la jeunesse, convoquée du 17 au 19 mai 68, est suspendue dès le 17 afin que les délégué-e-s prennent toute leur place dans les entreprises qui sont en train de décider la grève. La conférence

reprendra en novembre 68, où sera décidée la création du centre confédéral des jeunes (CCJ), donnant à la CGT des capacités de déploiement et d'actions avec la jeunesse qu'elle n'avait pas.

Dans la foulée des CDJ sont initiés dans les UD, des CFJ dans les fédérations avec l'objectif de démultiplier les commissions jeunes au plus près des jeunes salarié-e-s pour développer l'action revendicative dans l'entreprise à partir de leurs aspirations et de leurs revendications spécifiques, en cohérence avec l'ensemble de l'activité revendicative des syndicats CGT.

Par exemple : en matière de salaire, la suppression des abattements d'âge, la reconnaissance des qualifications dès l'embauche, un déroulement de carrière régulier, des formations professionnelles.

Mais aussi le manque de logement au regard d'une population jeune en plein développement.

Également, en ce qui concerne les loisirs, la culture, le sport, en utilisant les compétences des comités d'entreprises, supposant des financements de la part des employeurs.

Le sujet particulier de l'époque était le service militaire pour les garçons, qui avait pour conséquence de stopper la relation avec l'entreprise, la fin du contrat de travail. Dans de nombreuses entreprises, les syndicats CGT ont gagné la réintégration en fin de service militaire.

Cette démarche volontariste de donner aux jeunes les moyens d'être acteurs et actrices, décideur-e-s, au plus près de leur quotidien de salarié-e-s, dans leur organisation syndicale CGT, a donné un formidable élan à l'engagement dans le militantisme syndical CGT. Nombreux et nombreuses ayant été acteur-ric-e-s des commissions jeunes ont ensuite assumé des responsabilités dirigeantes à différents niveaux de notre organisation !

**Alors que la CGT fêtera ses 130 ans cette année, la jeunesse est appelée à se mobiliser. Jeunes militant-e-s, signalez-vous auprès de votre syndicat.**

## 12

# revendications CGT pour la jeunesse



**Les jeunes subissent de plein fouet les effets néfastes des crises économiques et particulièrement ceux liés à la situation sanitaire post-Covid. En Septembre, 800 000 jeunes vont rentrer sur le marché du travail dans un contexte de forte augmentation du taux de chômage. C'est pourquoi la CGT a décidé de faire largement connaître 12 de ses revendications afin de sortir les jeunes de la précarité.**

1

## L'éducation, la formation initiale et l'orientation

L'égalité d'accès à un service public d'éducation, de formation initiale et d'orientation de qualité. Chaque jeune doit pouvoir bénéficier de l'orientation de son choix.

2

## Un revenu d'insertion

L'instauration d'un « revenu d'insertion » à hauteur de 80 % du smic (la CGT revendique un smic à 1 800 €) afin de permettre aux jeunes qui ne sont pas sur le marché du travail de sortir de la précarité, d'éviter les « petits boulots » et permettre à chacun-e de se consacrer à ses études ou à la recherche d'un emploi stable.

## Contrat de génération en CDI avec un tutorat 3

La mise en place de dispositifs de tutorats. Ces dispositifs seraient proposés aux salarié-e-s de moins de 25 ans et assurés par des salarié-e-s de plus de 55 ans qui bénéficieraient ainsi d'un départ anticipé à la retraite. Le but étant de faire profiter les jeunes de l'expérience de leurs aîné-e-s dans l'entreprise. Le temps dédié au tutorat pourrait être de 50 %. Le temps restant serait consacré au travail dans l'entreprise.

## Lutte contre la discrimination à l'embauche 4

Beaucoup trop de jeunes subissent aujourd'hui une discrimination à l'embauche due à leur âge et au manque d'expérience professionnelle. Nous considérons que le seul moyen de lutter efficacement contre les discriminations est de sanctionner les entreprises qui utilisent une sélection autre que le niveau de qualification requis pour un poste ouvert à recrutement.

5

## Garanties jeunes

La création de « garanties jeunes » en direction des jeunes qui ne sont ni à l'école, ni en formation, ni en emploi (désignés par l'acronyme "NEET" en anglais) et en situation de grande précarité (pour la plupart en rupture familiale). Elles concernent notamment les jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance ou en sortie d'une mesure judiciaire. Elles reposent sur un engagement réciproque entre l'État et les jeunes, à travers un contrat signé avec le service public de l'emploi (Missions locales). Cette mesure ne peut fonctionner qu'avec un financement et des effectifs adéquats pour les missions locales.

6

## Un statut du/de la stagiaire

La mise en place d'un véritable « Statut du/de la stagiaire ». Les stagiaires ne doivent plus être utilisé-e-s comme de la main-d'œuvre gratuite et doivent être rémunéré-e-s dès le 1<sup>er</sup> jour, à minima à hauteur de 50 % du SMIC, avec l'augmentation de ce taux en fonction du niveau de qualification.

NUMERO SPECIAL : **JEUNESSE****7** Le logement

La mise en place de mesures favorisant l'accès aux logements sociaux pour les jeunes, l'augmentation des places dans les foyers jeunes travailleurs-euses et l'augmentation des logements étudiant CROUS. De moins en moins de jeunes ont accès à un logement décent à un prix abordable, les jeunes subissent de plein fouet la spéculation foncière, le manque de logements sociaux adaptés (T1, T2) et étudiants.

La Formation professionnelle Continue **8**

La formation professionnelle ne doit plus être à la seule main du patronat. Elle doit jouer un rôle structurant et émancipateur dans le cadre de la transformation du travail dû aux transitions écologiques, climatiques, énergétiques et numériques.

Les transports publics et la mobilité **9**

Un financement des transports collectifs permettant leur accès avec un prix modéré pour les jeunes. Il est essentiel que les jeunes aient accès à des transports publics de qualité partout sur le territoire.

Les indemnités chômage pour les primo demandeur-euses d'emploi **10**

L'ouverture du droit au chômage pour les jeunes en recherche d'un premier emploi, ce qui permettrait d'accéder plus facilement à des embauches sur la base de leurs qualifications et de ne pas être contraint-e-s de signer le premier contrat de travail venu pour sortir de la précarité sociale.

**11** L'insertion sociale au sein de la Fonction publique territoriale

L'arrêt des politiques publiques visant à réduire voir supprimer des postes dans la fonction publique territoriale afin de répondre aux besoins d'insertion professionnelle et d'insertion sociale. La Fonction Publique Territoriale a longtemps eu un rôle d'insertion sociale à destination des jeunes sans qualification. Ce rôle a permis d'embaucher des jeunes sur des métiers ne nécessitant pas de diplôme particulier, le tout avec une formation interne leur permettant de progresser professionnellement.

**12** Temps de travail et retraite

Travailler moins, pour travailler tous ! Il est évident que l'augmentation du temps de travail (remise en cause des 35 h) et/ou l'allongement des carrières du fait du recul de l'âge pour le départ en retraite maintiennent les salarié-e-s dans l'emploi et ne permettent pas l'embauche de jeunes. Il faut réduire le temps de travail à 32 h hebdomadaire, revenir à un âge de départ en retraite à 60 ans et anticipé pour les métiers pénibles.

**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.**

**Bulletin de contact et de syndicalisation**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Âge : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Entreprise (nom et adresse) : \_\_\_\_\_



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur WWW.cgt.fr**

**cgt.fr**

# LA CGT POUR LA RÉGULARISATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES SANS-PAPIERS, UN ENJEU POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS !



## Nombre de travailleuses et travailleurs sans papiers sont jeunes

**D**epuis le vote de la loi immigration il y a plus d'un an, le climat se durcit d'autant plus pour l'ensemble des travailleur·euse·s sans-papiers, c'est-à-dire sans titre de séjour permettant de vivre et travailler sur le territoire français, parmi lequel les nombre·e·s de jeunes travailleur·euse·s.

Déjà condamné·e·s à une exploitation féroce, celles et ceux-ci voient leurs possibilités de régularisation d'autant plus réduites.

Depuis 2012, suite aux conflits importants animés par la CGT en 2008, la régularisation par le travail des travailleur·euse·s sans-papiers était encadrée par la circulaire Valls.

Celle-ci prévoit, encore aujourd'hui, qu'un·e travailleur·euse satisfaisant à un certain nombre de critères d'ancienneté sur le territoire et dans l'emploi peut voir sa situation examinée par la préfecture, à condition d'obtenir un CERFA de promesse d'embauche par son employeur·euse.

### Un statu quo d'autant plus injuste que :

pour bénéficier de la régularisation par le travail, un·e travailleur·euse doit déjà prouver qu'il·elle est exploité·e illégalement par un·e employeur·euse ;

que la délivrance de ce CERFA dépend de l'employeur·euse, qui a donc tout pouvoir sur le·la travailleur·euse ;

que la régularisation reste à la discrétion du·de la

préfet·e indépendamment de ces dits critères.

Voilà pourquoi la CGT a engagé, dans les dernières années, un certain nombre de conflits collectifs visant à obtenir la régularisation des travailleur·euse·s sans-papiers. D'autant plus que depuis le vote de la loi, les préfectures font sourde oreille à toute demande, y compris pour des renouvellements de titres de séjour.

Renouvellements qui mettent par ailleurs en difficulté nombre de travailleur·euse·s qui se retrouvent injustement licencié·e·s par leurs employeur·euse·s pour cause de non-renouvellement de leur titre de séjour, quand bien même la jurisprudence l'interdit. Sans action syndicale dans l'entreprise, ces travailleur·euse·s resteront malheureusement sur le carreau.

Considérant que la régularisation des travailleur·euse·s sans-papiers permet d'obtenir le même socle de droits pour l'ensemble des travailleur·euse·s, et que pour obtenir celle-ci, il est nécessaire de construire un rapport de force avec d'un côté le patronat, de l'autre l'État par le biais de la préfecture, la CE de l'UD du 20 décembre dernier a décidé de donner le mandat suivant au Collectif régularisation des travailleur·euse·s sans-papiers de l'UD :

Créer les conditions de l'accueil des travailleur·euse·s sans-papiers par le biais de permanences en lien avec syndicats, Unions Locales, Branches.

## NUMERO SPECIAL : JEUNESSE

Compte tenu que l'action du collectif engage la CGT, il est important de rester vigilant·e·s à :

Circonscrire notre action à des démarches que nous considérons comme pouvant être gagnantes, sans engager la sécurité des salarié·e·s ;

Uniquement pour la régularisation par le travail, quitte à rediriger les salarié·e·s vers d'autres structures quand d'autres démarches pourraient s'avérer plus favorables pour elles et eux.

**Malgré le contexte laissant espérer peu d'ouverture de la part de la préfecture, les permanences tenues à l'UD se poursuivent le mardi et le jeudi de 10h à 11h30 et de 15h à 16h30, car ce sont les luttes collectives qui permettront d'imposer au patronat et à un gouvernement mortifère de nouveaux droits pour tou-te-s.**

## L'EXTRÊME DROITE ET LA JEUNESSE

**D'**après le Rassemblement National, leur parti serait le « 1<sup>er</sup> parti de la jeunesse ».

Dans son programme, le RN mettait en avant la suppression des impôts sur le revenu pour les moins de 30 ans. Mesure controversée puisque coûteuse, inégalitaire et inconstitutionnelle.

Lors du débat des législatives 2024, Bardella rétro pédalait (comme pour la réforme des retraites) en expliquant qu'elle ne serait peut-être mise en place qu'à la fin du mandat s'il·elle était nommé·e 1<sup>er</sup> ministre.

Le rétro pédalage sur la réforme des retraites n'est-il pas une mesure anti-jeunesse ? Comment aller expliquer aux étudiant·e·s qui ne sont pas encore entré·e·s dans le monde du travail (pour celles et ceux qui ont la chance de ne pas travailler pour financer leurs études) qui, ils ou elles, vont devoir cotiser 172 trimestres soit 43 ans avec un départ à la retraite à 64 ans minimum. Ne les prive-t-on pas d'envisager de faire des études ?

Un énième, et sûrement pas le dernier, rétro pédalage sur la suppression de la TVA sur les produits de première nécessité, désormais renvoyée à un second temps.

Face à la pauvreté étudiante, le manque de moyens à l'université et les emplois précaires, le Rassemblement National prévoit ainsi de faire de nouveaux cadeaux au patronat tout en agitant la « préférence nationale » comme une solution

miracle. Pas vraiment de quoi candidater au titre de « premier·e candidat·e des jeunes ».

**En 2022, les 20 mesures du RN** pour la présidentielle étaient dérisoires et visaient davantage à satisfaire les revendications patronales que celles de la jeunesse avec l'allègement des charges patronales (donc moins de financement pour la sécurité sociale ou les retraites) "car embaucher coûte cher".

### QUELQUES MESURES :

- Créer un chèque-formation mensuel de 200 à 300€ pour les apprenti·e·s, les alternant·e·s et leurs employeur·e·s ; à la place de contrats, tout ça financé par l'argent public ;
- Exonérer d'impôt sur le revenu tou-te-s les jeunes actifs jusqu'à 30 ans pour qu'ils ou elles restent en France et fondent leur famille chez nous : mesure inconstitutionnelle ;
- Supprimer l'impôt sur les sociétés pour les entrepreneur·e·s de moins de 30 ans pendant les 5 premières années pour éviter leur départ à l'étranger.

Concernant les étudiant·e·s, leur faciliter le logement, le transport, l'alimentation, l'extrême droite répond avec des mesures pour l'emploi. Cela aura pour conséquence de vider les bancs des universités puisque 50 % d'étudiant·e·s sont obligé·e·s de travailler à côté de leurs études pour les financer.

Pour l'extrême droite, le problème des universités, ce sont les étudiant·e·s étranger·e·s et pas les coupes budgétaires.



La quasi-totalité des universités en France sont "sous l'eau" budgétairement. Selon eux, la préférence nationale, puisque les étudiant-e-s étranger-e-s sont responsables du mal-être étudiant et universitaire, va permettre de résoudre toutes les problématiques.

### **Les satellites du RN à l'université :**

Les tentatives d'incursion du RN dans la jeunesse et à l'université ne sont pas nouvelles. Moins de 2 ans après la création du FN au début des années 70, le Front National de la Jeunesse (FNJ) faisait son apparition. En 1989, c'est le Renouveau Étudiant (RE) qui est lancé avec comme cibles privilégiées, les universités.

La Cocarde Étudiante, est lancée quant à elle en 2015. Si celle-ci n'est pas officiellement reliée au RN, lors d'élections de député-e-s, nombre d'étudiant-e-s ou ex-étudiant-e-s issus de la Cocarde deviennent attaché-e-s parlementaires d'élu-e-s d'extrême droite.

En s'implantant chez la jeunesse et dans les universités, la création de ces collectifs permet notamment à l'extrême droite de former ses futur-e-s cadres, et à de jeunes militant-e-s de faire leurs premières armes.

L'extrême droite, affiche sans complexe sa fameuse

**Ensemble, tou-te-s, nous devons être vigilants-es et actifs-ves pour défendre nos droits et construire une société plus juste et humaine.**

méritocratie. L'origine sociale des jeunes ou encore les difficultés économiques auxquelles ils ou elles sont très souvent confronté-e-s ne comptent pas. Il y a les bons et les mauvais étudiant-e-s, les faibles et les fort-e-s. Il faut pousser ces dernier-e-s et réorienter les autres vers des filières adaptées.

On constate donc clairement une volonté très forte de beaucoup plus de sélection à l'entrée à l'université avec pour conséquence la fin d'une université pour toutes et tous !

La solidarité, le collectif, l'entraide, un vocabulaire bien étranger aux fascistes !

Cela en dit long sur ce que pense l'extrême droite et sur sa vision d'une société « débarrassée » de toute formation à l'esprit critique, à penser le monde qui nous entoure, à le faire évoluer dans des domaines qui ne répondent pas aux critères économiques et à ceux de la compétitivité.

L'extrême droite prône la division, la haine et l'exclusion. Elle s'attaque aux droits fondamentaux des tra-vailleuse-s, des femmes, des étudiant-e-s, des retraité-e-s... En ces temps de crise économique et sociale, elle cherche à détourner la colère légitime de la population vers des boucs émissaires.



# EDUCATION, FORMATION, ÉDUCATION POPULAIRE: DES POLITIQUES CONTRE L'ÉMANCIPATION DE LA JEUNESSE !

## ●Renforcement du tri social :

La mise en place à marche forcée des groupes de niveau, le conditionnement de l'orientation en lycée à la réussite du brevet sont les dernières pièces d'une stratégie visant à renforcer le tri social à l'école.

La suppression des classes passerelles, la mise en place de Parcoursup ont déjà eu pour effet de restreindre fortement les possibilités de réorientation.

## ●Déqualification de la jeunesse :

Après avoir supprimé l'équivalent de 25 % de la formation avec la mise en place du bac pro 3 ans et des secondes par famille de métiers, le nouveau bac pro ressemble de plus en plus à l'ancien BEP ! Ces heures de formation sont pourtant déterminantes pour permettre aux futur·e·s travailleuse·s et travailleurs de faire face aux évolutions techniques et technologiques au cours de leur carrière. Les politiques actuelles sont centrées sur les besoins à court terme des entreprises d'un bassin d'emploi.

Le problème, c'est que si les jeunes sont formé·e·s sur la base des besoins immédiats des patron·ne·s, la formation de fond est négligée, alors qu'elle permet une meilleure compréhension technique et une meilleure polyvalence en cas de changement d'entreprise ou d'évolution technologique.

## ●Le tout apprentissage, un mirage :

Le développement de l'apprentissage vise à fournir une main-d'œuvre à peu de frais pour le patronat, et les apprenti·e·s sont souvent formé·e·s aux seuls besoins de l'entreprise accueillante et non au métier dans son sens le plus large.

L'apprentissage est attractif pour les jeunes en formation car il permet souvent d'amener un petit revenu dans le cadre du contrat et il



permet d'accéder plus rapidement à un premier contrat.

Mais si ce mode de formation peut représenter une alternative pour certains élèves, sa généralisation est lourde de dangers car cet attrait masque souvent des réalités bien peu vantées par le patronat : discrimination à l'embauche, violences sexuelles au travail facilitées par le

conditionnement de l'obtention du diplôme à la poursuite de la formation, résultats faibles aux examens, moindre poursuite d'études, moindre taux d'accès à l'emploi à 5 ans.

## ●Saccage de l'éducation populaire :

Le transfert massif de financements précédemment dédiés à l'éducation populaire au dispositif d'embrigadement de la jeunesse qu'est le SNU (Service National Universel) représente une autre menace : les associations sont soumises à un chantage pour participer à un dispositif coûteux qui a connu d'ores et déjà une explosion d'incidents graves dans sa période d'expérimentation : mauvais traitements, violences sexistes et sexuelles, les signalements se sont multipliés.

L'argent utilisé pour ce dispositif est celui qui était jusqu'alors consacré au secteur de l'éducation populaire

## ●Reconstruire une politique émancipatrice pour la jeunesse :

Toutes ces attaques n'ont rien d'une fatalité. La CGT est porteuse d'un autre projet en matière d'éducation, de formation, d'éducation populaire, un projet fondé sur l'émancipation, l'élévation du niveau de qualification, une rupture avec une logique court-termiste lourde de conséquences pour les salarié·e·s.

## PRISE EN CHARGE DES JEUNES : LES SYNDICATS CGT MOBILISÉS !

# MISSIONS LOCALES : LA JEUNESSE N'EST PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT !

### Mission locale :

#### Un accompagnement de proximité à conserver !

Depuis 1982, les associations Missions locales ont développé un mode d'intervention global et de proximité au service des jeunes de 16/25 ans qui consiste à traiter de manière ponctuelle ou un peu plus durable, l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, démarches administratives variées, accès à la culture et aux loisirs, savoirs être, socialisation, autonomie...

Cette approche spécifique est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et dans la vie active. Les profils des jeunes sont variés : sans diplôme ou infra bac majoritairement, en situation de handicap, incarcérés, étrangers en situation régulière, parfois en situation irrégulière, suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance, mineurs décrocheurs, jeunes dits invisibles (captés par aucune institution), jeunes sans domicile fixe...

Une importante partie du public accueilli est en situation de grande fragilité (souffrance psychique, précarité...) et la Mission locale reste un lieu de proximité et d'écoute indispensable avec un partenariat développé, sans lequel tout ne serait pas possible (Educateurs, Assistants sociaux, lieu de santé, psychologue, CPAM, lycées, centre de formations etc.).

### La CGT en Mission locale :

#### Pour la jeunesse et le sens !

Que voudrais-tu faire plus tard dans la vie ? Nous espérons que la jeunesse pourra encore se poser cette question et qu'il ne s'agira pas de mettre tout le monde à l'emploi sans avoir choisi son métier, sans avoir décidé de soi et pour soi. La jeunesse n'est pas à la disposition de la logique néo-libérale, elle n'est pas une marchandise !

De quoi as-tu besoin pour aller bien ? Nous espérons que cette question deviendra celle principalement posée pour continuer à faire en sorte que l'humain reste notre cœur de métier. Nous refusons la logique d'entreprise dans les Missions locales où l'on ne nous parle que de chiffres !

La CGT en Mission locale revendique la nécessité de retrouver du sens dans nos métiers. Nous devons continuer d'œuvrer à mettre en valeur le potentiel de chaque jeune que nous accompagnons.

**Nous continuerons de nous battre pour accompagner la jeunesse, sans limite, sans contrôle, sans contrepartie, avec des moyens à la hauteur des besoins des jeunes. La jeunesse c'est l'avenir, protégeons-la !**

Syndicat CGT Mission Locale

## LA SANTÉ MENTALE GRANDE CAUSE NATIONALE ! SI SEULEMENT ....

Dans notre quotidien de soignant.es en psychiatrie, nous rencontrons nombre de jeunes devant faire face à des difficultés psychiques et accompagnons beaucoup de familles désemparées.

Les problématiques peuvent être diverses : qu'il s'agisse de Troubles des Conduites Alimentaires, de phobies sociales, d'addictions, de crises suicidaires, de troubles de la personnalité... elles ont en commun des conséquences importantes sur l'entourage social, familial et le retentissement sur l'avenir des jeunes concernés.

Le climat d'anxiété générale dans lequel la jeunesse doit se construire, évoluer et se projeter n'aide pas non plus à être en bonne santé mentale et psychique. En effet, la perspective d'un avenir régit par un capitalisme toujours plus agressif pour l'humanité et la planète peut mener à l'isolement, au désarroi, à la désillusion.

Si les gouvernements successifs ont communiqué sur la nécessité de se préoccuper de la santé psychique de la population, rien n'a été fait.

## NUMERO SPECIAL : JEUNESSE

Au contraire, les politiques menées ces 20 dernières années et l'obsession des économies d'échelles n'ont fait qu'assécher les financements, supprimer du personnel, fermer des structures.

Les conséquences directes : des structures de soins saturées, loin des domiciles, non adaptées aux urgences et aux crises, ne répondant plus à des problématiques sociales et familiales parfois complexes.

Si certain-e-s jeunes et/ou leur famille peuvent financer des soins et consultations en libéral les autres sont contraints de se voir retarder l'entrée dans les soins avec généralement une majoration et une aggravation des symptômes.

L'offre de soins publique ne répond clairement pas aux besoins et n'est pas à la hauteur des enjeux pour la jeunesse et leur entourage, alors que, plus les soins commencent tôt et de manière adaptée, meilleur est le pronostic !

### Il y a urgence d'obtenir :

- la création de lieux de consultations et d'accueil de jour supplémentaires, le renforcement des Centres médico-psychologique, avec l'embauche massive de personnel correctement formé !

- La possibilité de proposer des soins personnalisés en équipe pluridisciplinaire adaptés aux temporalités, aux besoins, aux problématiques, en prenant en compte l'environnement global de chaque patient-e

et de leur entourage ;

- La réouverture d'unités d'hospitalisation temps plein pour accueillir la crise, protéger, mettre à l'abri à chaque fois que cela est nécessaire ;

- Un 100 % sécu et une prise en charge intégrale des soins par l'assurance maladie grâce aux cotisations sociales.

- La revalorisation salariale de nos métiers du « prendre soin » et l'amélioration de nos conditions de travail qui causent le départ de nombreux professionnels.

Au-delà des soins, construisons ensemble la société dont nous serons fièr-e-s !

Face aux guerres, à l'extrême-droite, à un capitalisme qui tirera profit de nos vies jusqu'au bout, toutes générations confondues, regroupons-nous, restons uni-e-s, solidaires !

**Jeunes ou moins jeunes, organisons-nous, pour porter et défendre nos valeurs pacifistes, humanistes, internationalistes, qui nous ouvriront de belles perspectives pour l'avenir !**

Syndicat CGT ARMH



# UN PÔLE ENFANCE EN SOUFFRANCE ET EN LUTTE À L'ADAPEI 69

**L'**ADAPEI 69 (association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales) gère des établissements pour enfants et adultes en situation de handicap mental (environ 1500 salarié.es en CDI pour plus de 2000 personnes accompagnées).

Sur son pôle enfance, ce sont plus de 500 enfants qui sont accompagnés au sein de 11 services et établissements de la petite enfance à l'âge adulte.

On compte des CAMPS (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce), des DIME (Dispositifs Intégrés Médicoéducatifs), des IMPRO (Instituts Médico-Professionnels) et des SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile).

Les salarié.e.s du secteur sont confronté.e.s à une crise structurelle qui s'amplifie d'année en année : manque de dotation de l'état (via l'ARS) et des collectivités locales (via le Département et la Métropole) ; non-reconnaissance et peu de valorisation des métiers pourtant essentiels pour le fonctionnement de notre système de solidarité.

Si on voulait affaiblir notre secteur pour l'ouvrir au secteur marchand (comme cela s'est fait par exemple pour les EHPADs), l'État ne s'y prendrait pas autrement ! Et on y va tout droit avec l'imposition progressive du « pendant » de la tarification à l'acte qu'a connu le secteur de la Santé.

De plus, les Associations en difficultés financières à cause de budgets imposés (insuffisants), font tout pour diminuer leur coût : fermeture ou transformation de places d'internat en SESSAD (moins de salarié.e.s à payer le week-end) ; encouragement de l'auto-remplacement pour limiter l'intérim ; budget pour les activités revu à la baisse (plus de sortie sur plusieurs jours par exemple) ; externalisation de services qui entraîne une dégradation des services (services généraux, restauration...) ...

Les difficultés rencontrées par les professionnels sont nombreuses dans ce secteur « enfance » :

des enfants accueillis avec des problématiques de santé et/ou de comportement qui rendent l'accompagnement impossible avec l'encadrement alloué ; des jeunes qui à 18 ans n'ont aucune solution et qui restent 4-5 ans de plus dans le même établissement ; une injonction à l'inclusion scolaire qui se fait sans l'avis des professionnels, sans moyens suffisants...

Les personnes accompagnées font les frais de ces politiques libérales et les salarié.e.s trinquent et s'accrochent à leurs convictions pour tenir le coup. Mais malgré toute cette bonne volonté, les postes vacants sont de plus en plus nombreux, le turnover s'accroît, le management toxique se fait de plus en plus fréquent, et le travail se fait de plus en plus difficile.

Heureusement, le syndicat CGT ADAPEI 69, le plus souvent en intersyndicale, impulse des mouvements de luttes sur plusieurs fronts :

- En interne de l'Association en organisant les salarié.es contre les volontés de la Direction de supprimer les acquis/conquis des 30 dernières années sous couvert d'économie (mouvement de grèves ; interpellations des familles, du conseil d'administration, des financeurs, de la presse ; campagne d'affichages de banderoles sur les établissements ; pétitions...)

- Sur des luttes communes en lien avec l'USD Santé Action Sociale et les autres associations du secteur ;

- Et des luttes nationales contre la transformation forcée du secteur (marchandisation et ubérisation de l'accompagnement) ; contre une convention collective unique au rabais ; ou encore des mouvements interprofessionnels (contre-réforme des retraites).

Une des dernières grosses victoires collectives a été celle de l'obtention de la transposition du Ségur de la Santé dans notre secteur : 2 ans de luttes pour enfin une égalité de traitement pour toutes et tous !

NUMERO SPECIAL : **JEUNESSE****SYNDICAT CGT SAUVEGARDE 69 EN SOUFFRANCE**

**L**a jeunesse prise en charge dans le cadre du médico-social ou de la protection de l'enfance ne fait que trop se dégrader depuis de nombreuses années, conséquence des choix politiques des gouvernements successifs et des collectivités territoriales, clairement cette jeunesse ne fait pas partie de leurs priorités.

A la Sauvegarde 69 en l'espace de 2 ans : fermeture et perte d'activité de 2 établissements les Pléiades (Lentilly) avec 30 places et Chamfray (La Mulatière) 18 places. Ce sont des fermetures sèches et ce malgré le manque de places pour ces jeunes. Le démantèlement de notre association n'est pas fini : projet de suppression de plusieurs services de prévention et de places dans des services de protection de l'enfance à domicile.

Les responsables : les collectivités territoriales : métropole, Conseil Départemental du Rhône qui sous dotent les budgets de nos établissements et la gouvernance de notre association qui applique violemment ces choix politiques.

La non-reconnaissance des salariées du secteur avec des salaires sans réelles revalorisations depuis près de 25 ans, avec une perte de pouvoir d'achat de plus de 30%, avec des budgets toujours en baisse générant des conditions de travail et d'accueil de plus en plus dévastées.

Manque de personnel, travailleurs·euses de plus en plus précaires et non diplômé·e·s, là où la permanence des personnes qui accompagnent ces jeunes est une nécessité mais où ils doivent subir le turnover, (« qui sera là aujourd'hui pour m'accueillir ? ») devenu la norme.

Cette jeunesse accueillie dans nos établissements se sont des enfants, des adolescents ou des jeunes adultes, soit en situation de handicap soit relevant de la protection de l'enfance.

La situation devient dramatique et met clairement en danger cette jeunesse laissé pour compte.

Des délais d'attente avant d'être accueillis dans des établissements de la protection de l'enfance ou du handicap dépassant parfois plus de 6 mois.

Pour les mineurs étrangers non accompagnés : protéger, soigner, accompagner ? Non : fiché, stigmatiser, sanctionner, et renvoyer !

Où est l'intérêt supérieur de l'enfant, « considération primordiale », rappelée par la Convention internationale des droits de l'enfant, dont la France est signataire ?

Ce sont majoritairement des associations qui gèrent ces structures qui n'ont rien de militantes ; elles appliquent les politiques libérales des financeurs.

La maltraitance institutionnelle imposée aux professionnels et à cette jeunesse est devenue la norme. Les conclusions de la mission sur l'enfance protégée, élaborées par le directeur général par intérim de la Caisse des dépôts Olivier Sichel, ont été remises à Catherine Vautrin, le 7 janvier. Le rapport estime les besoins de remise à niveau des structures du social et médico-social entre 1,4 et 2,4 milliards d'euros. Il s'agirait de réhabiliter entre 11 000 et 19 000 places en établissement, et de créer entre 5 000 et 9 000 places.

Notre syndicat CGT Sauvegarde 69 réaffirme nos revendications :

Il y a urgence, à un changement de société fort, plus juste et solidaire, avec des budgets en adéquation avec les besoins de cette jeunesse : un plan d'embauche et de qualification massif, une reconnaissance salariale des professionnels du secteur.

- Des créations de places de proximité répondant aux besoins de toute la jeunesse ;
- Une reconquête de la sécurité sociale intégrale à 100% géré par les salarié·e ;
- Une convention collective unique et étendue de haut rang en attendant un grand service public de l'action sociale ;
- Un accueil inconditionnel et égalitaire de tous les jeunes quel que soit leur nationalité.



Syndicat CGT Sauvegarde 69

# LA PROTECTION JUDICIAIRE COUP DE MASSUE SUR LES CDD !



**L**a Protection Judiciaire de la Jeunesse est une petite administration qui appartient au ministère de la Justice, cela représente 9500 salarié-e-s en France et environ 400 pour les départements du Rhône et de l'Ain.

Nous intervenons auprès des jeunes de 13 à 18/21 ans, le plus souvent dans un cadre pénal.

Les fondements de l'intervention de la PJJ auprès des mineurs évoluent depuis une vingtaine d'années vers davantage de poursuites pénales et de répression. En 2021, l'abrogation de l'ordonnance du 2 février 1945 « relatif à l'enfance délinquante » remet en cause le principe de l'éducabilité. C'est l'application du Code de Justice Pour Mineurs (CJPM) qui verra la transformation du métier : une augmentation du nombre d'audiences, de rapports et de l'administratif sans moyens supplémentaires, alors qu'il avait été estimé une augmentation des besoins à la hauteur de 30%. C'est à partir de cette réforme que les agents de la PJJ ont commencé à subir le manque de moyens qu'ils observaient dans les autres structures de la protection de l'enfance.

Tant bien que mal, les agents font de leur mieux pour garder leurs valeurs tout en répondant à la commande, mais cela se fait au détriment du temps éducatif. La dégradation des conditions de travail entraîne des conséquences visibles : doublement des mi-temps thérapeutiques en 3 ans, réduction

du nombre de candidats aux concours des métiers de la PJJ, départs volontaires de titulaires...

C'est dans ce contexte que nous avons été abasourdis d'apprendre le 31 juillet 2024 le non-renouvellement de l'ensemble des CDD prévus ! Sachant que la PJJ fonctionne avec 22% de contractuels (personnels éducatifs et administratifs), c'est un coup de massue pour les équipes ! Cette décision budgétaire concerne 1,6 millions d'euros ! Une broutille dans les 490 millions dédiés chaque année aux ressources humaines à la PJJ.

Un bras de fer syndical démarre... la CGT-PJJ a participé, avec les autres organisations syndicales de la PJJ, à plusieurs grèves et manifestations au cours de l'été, notamment devant le tribunal qui ont permis d'alerter le public et les usagers de la situation. A Lyon nous avons eu la présence de camarades d'Educ'Action et des HCL qui sont venus étoffer nos rangs ! Nous réclamons la réembauche de l'ensemble des agents contractuels (17 postes) et l'embauche de personnels pour combler l'ensemble des postes vacants : cela concerne une trentaine de postes en tout. Grâce à cette mobilisation, les réembauches ont pu se faire au compte-goutte sur la fin de l'année.

*Missions légales récurrentes*

Consultation annuelle sur  
la situation économique  
et financière

Consultation sur la  
politique sociale, les  
conditions de travail et de  
l'emploi

Orientations Stratégiques  
de l'entreprise

*Missions légales ponctuelles*

Licenciement

Alerte

O P A

Concentration

*Missions conventionnelles*

Tenue de comptabilité

Révision des comptes

Etablissement des états  
financiers

Social (Paies et déclarations  
sociales)

Conseil

Assistance à la rédaction du  
rapport de présentation des  
comptes

60 Rue Racine  
69100 VILLEURBANNE  
04 78 69 17 81  
[www.mericassocies.com](http://www.mericassocies.com)

&

58 A Rue du Dessous des Berges  
75013 PARIS - 01 56 59 13 50

